Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 2026_39
ID : 056-215600966-20260422-17_2026_04_22-DE

DEL17_2026_04_ 22

Election des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS

En exercice : 23
Présents : 23
Votants : 23

Le vingt-deux avril deux mille vingt-six à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de LANDAUL, légalement convoqué le seize avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Yann LE GALLO, maire.

Présents : LE GALLO Yann, TOUBLANT Catherine, ALLANIC Jean-Pierre, LE STANC Carole, WAGEBART Nicolas, GETREAU-LE REGUER Véronique, AUDIC Eric, DARIELLE Marina, TRENIT Marc, JUSTOM Carole, LE THUAUT Yann, WALTER Barbara, LE NORCY Jacky, VIRRION Vanessa, DEBIEN Simon, LE BELLEC Maryse, MOREL Nicolas, GUENOT Sandra, GUILLO Isabelle, MOIZAN Ludovic, HOREL Carine, DELHELLE Thierry, LE PALUD Didier

Le secrétariat a été assuré par Catherine TOUBLANT.

Rapporteur : Monsieur Yann LE GALLO, Maire

Le nombre des d'administrateurs élus devant siéger au CCAS a été fixé à XX.

Ces membres sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage et vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Il est procédé à l'appel des listes candidates :

- Liste 1 : MME Véronique GETREAU-LE REGUER, MME Marina DARIELLE, MME Carole JUSTOM, MME Vanessa VIRRION, MME Isabelle GUILLO, MME Carine HOREL, MME Barbara WALTER.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- Procéder à l'élection des administrateurs élus au Conseil d'administration du CCAS au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage et vote préférentiel

Vu les articles L. 123-6 et R. 123-7 à R. 123-15 du CASF relatifs aux CCAS et aux CIAS,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant les listes en présence :

- Liste 1 : MME Véronique GETREAU-LE REGUER, MME Marina DARIELLE, MME Carole JUSTOM, MME Vanessa VIRRION, MME Isabelle GUILLO, MME Carine HOREL, MME Barbara WALTER.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260422-17_2026_04_22-DE

Votants : 23
Blancs ou nuls : 0
Exprimés : 23
Liste 1 : 23

Sont élus administrateurs élus au Conseil d'administration du CCAS :

- MME Véronique GETREAU-LE REGUER,
- MME Marina DARIELLE,
- MME Carole JUSTOM,
- MME Vanessa VIRRION,
- MME Isabelle GUILLO.

En cas de vacance de poste, les représentants titulaires seront remplacés dans l'ordre par les noms suivants sur la liste :

- MME Carine HOREL,
- MME Barbara WALTER.

Le 27 avril 2026

Monsieur le maire

Yann LE GALLO

